



CHARTRE RSE ENSAE Junior Etudes



INTRODUCTION

La RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises - est la prise en compte par celles-ci, sur une base volontaire, des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et dans leurs interactions avec les autres acteurs, appelés "parties prenantes".

Elle repose sur 7 piliers fondamentaux :

- ❖ être respectueux de l'environnement
- ❖ maintenir de bonnes relations et conditions de travail
- ❖ s'engager pour sa communauté et le développement local
- ❖ être transparent vis-à-vis des consommateurs
- ❖ faire valoir les droits de l'Homme
- ❖ veiller à agir dans la loyauté des pratiques

C'est par ces 7 piliers qu'est structurée la démarche RSE d'ENSAE Junior Etudes.

Nous avons souhaité officialiser notre engagement par la charte ci-dessous.

PREAMBULE

Article 1 : Adhésion des membres d'ENSAE Junior Etudes à la charte

ENSAE Junior Etudes s'engage à ce que chaque membre de l'association ENSAE Junior Etudes, administrateurs et intervenants, lise et approuve la charte RSE pour que son adhésion à l'association soit valide.

Article 2 : Adhésion des clients d'ENSAE Junior Etudes à la charte

ENSAE Junior Etudes s'engage à mettre en avant la charte dans ses propositions commerciales. En particulier, nos clients sont cordialement invités à en prendre connaissance lors de leur collaboration avec ENSAE Junior Etudes.



RESPECT de L'ENVIRONNEMENT



Article 3 : Recyclage des déchets

ENSAE Junior Etudes s'engage à trier ses déchets, via la mise en place de bacs à destinations exclusives respectivement du papier et du carton, du plastique et des canettes, et du verre. En ce qui concerne les documents confidentiels, ceux-ci sont broyés dans une déchiqueteuse avant d'être jetés dans le bac de tri.

ENSAE Junior Etudes s'engage à recycler ses déchets dangereux, en particulier les piles, ampoules et toners d'imprimante, de manière appropriée.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

ENSAE Junior Études – Membre de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises
Association régie par la loi 1901

5 avenue Henry Le Chatelier, TSA 26644, 91764 Palaiseau cedex – Tél. : +33 (0)1 70 26 68 50
eje@ensae.fr – ensaejunioretudes.com

N° SIRET : 348 516 840 00025 – Code APE : 7112B – N° TVA intracommunautaire : FR 453 485 168 40

Article 4 : Réduction des déchets

ENSAE Junior Etudes s'engage à limiter sa production de déchets en utilisant des éco-cups lors des événements qu'elle organise (buffets, soirées, etc).

Par ailleurs, ENSAE Junior Etudes met en place un bac de brouillon pour les feuilles qui n'ont été utilisées que sur une seule face.

Article 5 : Économies d'énergie

ENSAE Junior Etudes s'engage à économiser sa consommation d'énergie :

- utiliser les ordinateurs du local en mode "économie d'énergie"
- ne pas ouvrir les fenêtres si les radiateurs sont allumés
- veiller à ce que tous les appareils soient éteints en quittant le local.

Article 6 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles

ENSAE Junior Etudes s'engage à toujours privilégier la version numérique quand cela est possible. C'est pourquoi cette charte sera toujours communiquée numériquement à nos clients et à nos partenaires.

ENSAE Junior Etudes s'engage à imprimer en recto-verso tous ses documents officiels, ainsi qu'en "noir et blanc économique" lorsque cela est possible, en particulier les documents non-officiels et les documents à destination des intervenants.

ENSAE Junior Etudes s'engage à utiliser le moteur de recherche Ecosia sur les ordinateurs du local.

Article 7 : Lutte contre le réchauffement climatique

ENSAE Junior Etudes s'engage à nettoyer régulièrement ses outils de stockage numérique (boîte mail, Google Drive, logiciel Tomate) en supprimant tous les mails et fichiers inutiles afin de limiter la quantité de mémoire utilisée et l'énergie consommée par les serveurs à distance.

ENSAE Junior Etudes s'engage à privilégier l'utilisation des transports en commun lors des déplacements des administrateurs.



Article 8 : Respect et vie en communauté

ENSAE Junior Etudes s'engage à respecter les normes de politesse suivantes :

- être courtois et respectueux en toute circonstance
- ne pas faire de bruit au local.

ENSAE Junior Etudes s'engage également à garder ses locaux propres.



Article 9 : Liens avec l'économie locale

ENSAE Junior Etudes fait du plateau de Saclay un axe principal de son développement.

ENSAE Junior Etudes s'engage par ailleurs à accroître sa collaboration avec des TPE, PME, start-ups.

Article 10 : Liens avec les campus hors-Paris et à l'étranger

ENSAE Junior Etudes s'engage sur le projet d'un rapprochement avec l'ENSAE Dakar, l'ISSEA Yaoundé et l'ENSEA Abidjan, ainsi qu'avec l'ENSAI, également membre du GENES.

Article 11 : Promouvoir la RSE au sein de l'ENSAE, du mouvement CNJE et de l'ensemble de nos partenaires

ENSAE Junior Etudes s'engage à communiquer sur la RSE auprès des élèves de l'ENSAE, notamment en organisant des conférences d'information et en donnant l'opportunité à des entreprises qui se sont engagées sur cette thématique d'intervenir à l'école.

ENSAE Junior Etudes s'engage également à participer à des événements sur le thème du développement durable, afin de faire connaître sa démarche.

ENSAE Junior Etudes s'engage enfin à rendre sa charte publique afin qu'elle puisse servir de modèles aux Junior-Entreprises qui souhaiteraient s'engager sur la thématique de la RSE.

Article 12 : Collaboration de nos clients via une éco-taxe

ENSAE Junior Etudes s'engage à mettre en place une éco-taxe de 1% sur le montant en JEH de chaque étude. A la fin du mandat, son montant sera reversé sous forme de don à une association.

Article 13 : Engagement associatif via notre fond pro bono

ENSAE Junior Etudes s'engage à mettre en place un fond pro bono financé par notre éco-taxe dont les bénéficiaires permettront d'offrir une mission à une association choisie par les administrateurs d'ENSAE Junior Etudes.

Article 14 : Économie durable et prospection

ENSAE Junior Etudes s'engage à prospecter en priorité des entreprises qui s'engagent elles-mêmes sur la thématique de la RSE.



Article 15 : Qualité du travail fourni

ENSAE Junior Etudes s'engage à :

- respecter le code déontologique et les exigences de qualité imposées par la CNJE
- être totalement transparent dans le pricing des missions.

Cela est en partie garanti par le renouvellement de la norme ISO qui atteste de la qualité de nos processus.



Article 16 : Respect de la diversité

ENSAE Junior Etudes s'engage à promouvoir la diversité et à ne faire preuve d'aucune forme de discrimination, dans le choix de ses administrateurs, intervenants ou clients.



Article 17 : Ethos

ENSAE Junior Etudes s'engage à être vigilante sur ses choix d'études et à n'accepter de travailler qu'avec des entreprises dont les principes et les valeurs sont en accord avec ceux de cette charte.

Par la suivante, je m'engage à adhérer aux principes défendus par cette charte :

ENSAE Junior Etudes
représentée par son président

Signature précédée de la mention "Lu et
approuvé" et de la date :

Les membres

Signatures précédées de la mention "Lu et
approuvé" et de la date :